Approches comparatives et typologiques des langues

Code Apogée
5LNSM521

Composante(s)
UFR Langues et Civilisations

Période de l'année
Semestre 5

En bref

- **Mobilité d'études:** Oui
- **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Le présent cours développe et conjugue deux approches à la diversité linguistique, à la fois distinctes et complémentaires :

1. une approche typologique, visant le classement des langues d'après plusieurs modèles ou types (de la structure syntaxique aux différents traits ou phénomènes linguistiques). Ce classement privilégie traditionnellement la coupe synchronique et se focalise d'abord sur ce qui différencie entre elles les langues naturelles ;
2. une approche comparative, visant la comparaison entre langues d'une même famille ou de familles différentes, et ce non seulement en synchronie, mais également en diachronie. La comparaison, traditionnellement, vise à remonter, ou reconstituer, des langues ancestrales, ou « langues-mères ».
   Cela dit, il est assez évident que pour classer des langues – c'est-à-dire les distribuer dans des ensembles typologiques – on ne peut faire en aucun cas l'économie de la comparaison.

Approches typologiques

Cette première partie du cours vise à fournir aux étudiants les informations de base concernant la typologie linguistique (désormais : TL). Loin d'être une discipline aux frontières bien délimitées, la TL sera envisagée dans toute sa complexité, que l'on pourrait définir comme un ensemble de tentatives, historiquement déterminées, de classer les langues d'après des critères (la « structure », d'abord et surtout, mais pas seulement) et suivant des questionnements divers. Notre approche sera donc à la fois synchronique et diachronique et, pour ce qui est de cette dernière, nous nous devrons de valoriser la composante idéologique qui a inspiré telle ou telle typologie linguistique à tel ou tel moment de l'histoire et dans tel ou tel contexte culturel, national. En effet, le classement des langues a souvent rimé avec leur hiérarchisation, qui, de fil en aiguille, a facilement débordé le cadre strictement linguistique pour atteindre et concerner la dimension culturelle, voire ethnique. Autrement dit, la TL a par le passé

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 décembre 2023

justifié, entre autres, un discours axiologique valorisant, ou dévalorisant, les langues en place et, par ricochet, les communautés porteuses de ces langues.

Par ailleurs, nous tâcherons de comparer la TL et le foisonnement lexical, terminologique et discursif qui s'y rattache, avec les formes, la terminologie et le discours typiques des classements relevant des sciences naturelles. On explorera ainsi, quoique de manière non systématique, les rapports et filiations qui lient les sciences du langage aux sciences naturelles. Dans cette perspective nous aborderons également le problème des universaux linguistiques (désormais : UL), sorte de chimère toujours recommencée des sciences du langage qui permettrait d'envisager celles-ci en tant que relevant, du moins en partie, des sciences naturelles. Si les UL ont pu être opposés aux TL, dans la mesure où les premiers se focalisent sur les ressemblances, les invariants du langage humain, alors que les secondes prennent en compte d'abord et surtout la diversité des langues, nous reconnaissons aujourd'hui la complémentarité foncière des études sur les UL et de celles sur les TL. Qui plus est, les UL nous poussant à prendre en compte moins les langues dans leur ensemble que quelques traits, phénomènes ou « types », nous serons amenés vers une sorte de déconstruction des TL. Il y a là un changement radical, voire un renversement de perspective : au lieu de chercher à classer les langues d'après des types idéaux, nous chercherons à cartographier dans quelles langues tel ou tel trait ou type est bien présent. C'est finalement le but principal du *World Atlas of Language Structures*, auquel nous ferons référence de manière assez systématique, notamment dans la seconde partie du cours.

Au cœur de cette vision complémentaire (UL et TL), il y a le sujet en tant qu'être de langage, doté d'un corps qui est à la fois physique (anthropologiquement déterminé), socio-linguistique (historiquement déterminé) et symbolique (anthropologiquement et historiquement déterminé). Pour chacun de ces « corps » on peut imaginer une particulière approche à la TL.

* Le corps physique renvoie aux contraintes organiques, particulièrement sensibles dans le cadre de l'acquisition des langues : celle-ci présente en effet des étapes universelles, anthropologiquement définies et peut-être en phase avec la règle de récapitulation ontophylogénique. Les étapes de l'acquisition des langues seraient dans ce cas-là un résumé du développement linguistique de l'espèce (phylogenèse).
* Le corps socio-linguistique renvoie à l'inscription historique du sujet dans un maillage social, sillonné en permanence par la langue et les interactions (en présence, en absence, en latence) qui façonnent son dire, de même que par les à-coups et les aléas de l'histoire : ces facteurs aboutissent, entre autres, à une typologie sociolinguistique des langues, classant les langues essentiellement d'après leurs fonctions et représentations partagées au sein des sociétés.
* Le corps symbolique renvoie quant à lui à la construction de la logosphère par rapport au point de vue du sujet enveloppé et en interaction permanente (à la fois physique, formelle, et socio-historique) avec l'environnement. Des phrases et syntagmes figés, dans les différentes langues-cultures, montrent bien la productivité sémantique de la représentation du corps dans l'espace (quelques exemples : représentation du temps par rapport à l'existence du sujet : « futur devant nous » versus « passé derrière nous », ou l'inverse ; abondance versus rareté de métaphores anthropomorphes ou zoomorphes ; particuliers systèmes de numération plus ou moins basés sur les arthrômes ; etc.) : une TL fondée sur la manière qu'ont les langues de « mettre à contribution » le corps symbolique paraît dès lors légitime.
  Le point de vue du sujet contribue à problématiser, voire à court-circuiter, la TL.

Approches comparatives

La seconde partie du cours vise à sensibiliser les étudiants à la « multi-comparaison linguistique », à savoir la comparaison des langues (régionales, d'abord et surtout, de France et d'ailleurs) d'après plusieurs angles visuels et critères. La suite des travaux dirigés permettra en effet de sonder et questionner collectivement plusieurs formes de comparaison :

* Une comparaison « étique » (etic approach), c'est-à-dire strictement linguistique, objective (autant que possible). Quelques questions, en guise d'exemple : en quoi l'occitan s'éloigne-t-il du français (phonologie, syntaxe, lexique…) ? Est-ce que le rromani, diasporique en Europe, peut être considéré une langue unitaire malgré la forte variation diatopique ? Y a-t-il un critère

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 décembre 2023

discret, objectif, qui permette de rassembler plusieurs variétés linguistiques dans un même diasystème ? Le francoprovençal est-il un mélange de français et de provençal ? Peut-on parler, en termes scientifiquement fondés, de « distance » entre deux langues ? Et comment la mesurer ? Quelles sont les méthodes dialectométriques en usage ? Pourquoi les utilise-t-on ? Est-ce que le concept de « langue polynomique » peut être considéré comme une sorte de comparaison interne de variantes locales d'une même langue ? Quel est le rapport entre linguistique comparée, typologie linguistique et universaux linguistiques ? Et ainsi de suite.

* Une comparaison « émique » (emic approach), c'est-à-dire prenant en compte l'élément idéologique venant compliquer la donne linguistique étique : la comparaison bascule facilement dans la catégorisation, et la catégorisation peut déboucher sur la stigmatisation ou bien, à l'opposé, sur la survalorisation. D'autres questions, en guise d'exemple : le béarnais, c'est du gascon ? Le gascon, c'est de l'occitan ? Et le provençal, quant à lui, est-ce de l'occitan ? Y a-t-il continuité / interaction entre les concepts klossiens de « langue par élaboration » (ausbausprache), de « langue par distanciation » (abstandsprache) et de « langue-toit » (dachsprache) ? Quel rôle jouent les représentations sociales des langues dans leur catégorisation ? Quelle est la part d'idéologie qui permet de distinguer entre langue, dialecte, patois ? Et ainsi de suite.
* Une comparaison « évolutive », tenant compte de l'interaction des deux premières : comment se fait-il que l'occitan, langue de grand prestige littéraire en Europe occidentale au Moyen-Âge, soit perçu encore aujourd'hui, par une masse considérable de la population de France, comme un patois ? Quand est-ce que le corse, jadis considéré tout simplement comme de l'italien dialectal (usages populaires à l'oral), a émergé comme langue à part entière en même temps que langue écrite ? Quel est le rapport entre les variétés linguistiques diasporiques (na-našu, arbëresh) et les correspondantes langues de la mère patrie (croate, albanais) ? Et ainsi de suite.

Informations complémentaires

Les cours seront animés à partir de ce genre de questions, à débattre entre groupes distincts d'étudiants. Les références seront précisées en cours de route et seront publiées dans le Bureau virtuel du professeur et dans la page e-campus consacrée à ce cours.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 décembre 2023